



Jardins VOLPETTE

Édito

Cela fait plus d'un an maintenant que nous vivons avec la Covid 19.

Savoir qu'elle sera l'issue de cette situation est une véritable gageure.

Pour l'heure, le plus important est de savoir comment vivre avec, sans perdre pied. En effet, au-delà des aspects sanitaires et économiques, la situation anxieuse qui en découle déstabilise un grand nombre de personnes.

L'avenir nous dira si l'impact psychologique ne sera pas le plus cher à payer. Nous ne sommes pas tous égaux. En effet, certains semblent affronter plus facilement les coups durs de la vie, tandis que d'autres, pour différentes raisons, se trouvent vite anéantis lorsque des problèmes surgissent.

Les confinements, les couvre-feux, les nouvelles en dents de scie etc..., voilà un excellent "terreau" pour faire pousser la peur de l'avenir. Que faire ?

Il y a des "remèdes" séculaires qui ont fait leurs preuves depuis longtemps. Garder le contact avec la famille, avec les amis aussi, aller au-devant d'eux en leur téléphonant, ou encore en leur rendant visite, même si vous devez vous forcer pour le faire. Pourquoi pas une bonne marche dans la nature ? Sans oublier notre cher petit potager, avec ses fleurs et ses légumes qui comptent sur nous pour bien pousser !

Celles et ceux qui vivent au mieux cette situation, sont ceux qui auront su s'adapter.

Et comme nous l'avons déjà dit, c'est aussi l'occasion de réfléchir au sens de notre vie, et de notre rôle dans l'équilibre avec la nature.

Faisons tout ce qui est possible pour continuer "d'avancer" et surtout d'en retirer un maximum de plaisir.

CHANGEMENT AU
BUREAU DES JARDINS
VOLPETTE :
départ de André Bruyat,
il est remplacé par Pierre
Blanchon à la Direction
lire page 4



Photo : Jardins Volpette

LE PRÉSIDENT **SERGE TONOLI**

Conseil
d'administration
Bilan

P. 2

**La santé
par la
nature**
Le blog

P. 3

**Changement
au bureau**
André Bruyat
Pierre Blanchon

P. 4

FOCUS
Droits et
devoirs dans
nos jardins

P. 5

Le 1^{er} prix
de St Michel
Dispartition
René Fanget

P. 6

Sections :
travaux
Commission

P. 7

**Mots
croisés**
Recette
Solution

P. 8





Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis le mardi 11 mai dans nos locaux de la rue de la Paix.

La réunion commence par une minute de silence afin de rendre hommage à nos amis décédés.

René Fanget, membre du Conseil d'Administration. Jean-Paul Palus, responsable de Carrefour Bas. Rabah Ben Saad, responsable de Devey 2.

Plusieurs intervenants prennent la parole.

- Serge Tonoli, président, ouvre la séance.
- Odile Boissy, trésorière, présente le bilan financier 2020 (voir ci-dessous).

Pour 2022, le tarif passera de 0,155 € le m² à 0,160 €.

• Pierre Blanchon, directeur, fait le point sur les travaux effectués dans les sections de Burdeau, Poyeton et Fougères. Puis il annonce les futures réalisations sur les sections La Taillée, Poyeton 1 et 2 et la 3^{ème} tranche à Burdeau.

• Daniel Colinet, responsable de la Commission de visite des jardins nous soumet son rapport. (voir page 7).

• Paul Faure, responsable de la communication, annonce que cette année, comme en 2020, les manifestations auxquelles l'Association participait sont toutes

annulées pour des raisons sanitaires.

• Marie-Odile Ressouche, responsable de la revue et du fichier informatique des jardiniers, rappelle que les responsables de section doivent contacter le bureau afin de vérifier que le jardinier est éligible à l'acquisition d'une parcelle. Dans tous les cas, la décision finale, est prise par le bureau et non pas, par les responsables de section.

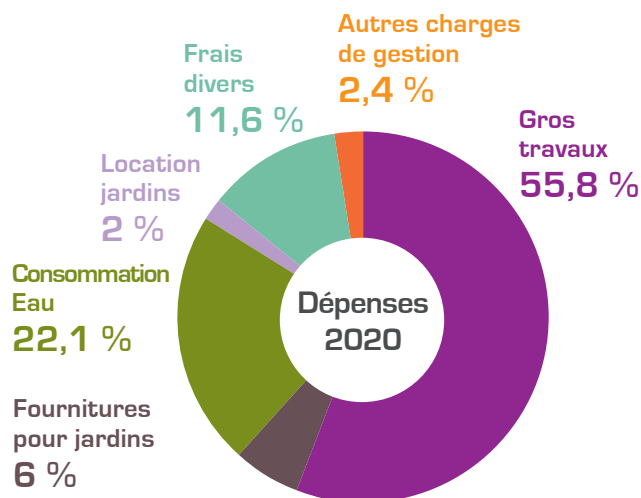
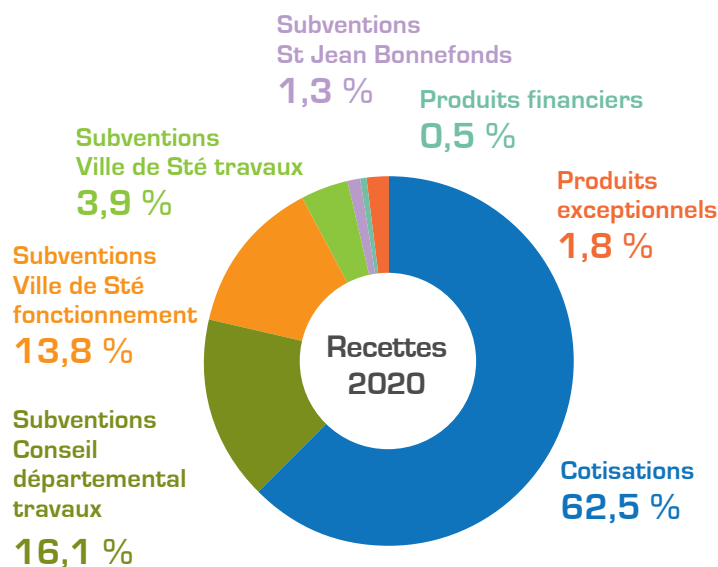
• Claude Brialix, nous informe sur le blog, (voir page 2-3).

Serge Tonoli clôture la réunion.

Marie-Odile Ressouche

Bilan 2020

Odile Boissy



Le blog • Le blog • Le blog • Le blog • Le blog • Le blog • Le blog • Le blog • Le blog • Le blog • Le blog • Le blog • Le blog • Le blog • Le blog



Année
2020

60 600

visiteurs

250 Articles



Nouvelles rubriques
quotidiennes :

- Météo du jour
- Calendrier lunaire
- Éphéméride et dictons du jour
- Charade du mois

Depuis janvier, le blog est sécurisé https !

2 articles par semaine sont publiés. En mars 2021 nous comptons 450 abonnés (350 en 2020).



André Bruyat

La seconde retraite d'André Bruyat

A la tête d'un commerce important puis directeur commercial, André arrive à la retraite en 1995. Il prend alors un jardin à Chana les Champs.

Quatre ans après il devient adjoint du responsable, puis très rapidement, responsable de section.

André a l'habitude des responsabilités et connaît bien la nature humaine. C'est quelqu'un de très doux, très calme, de nature bienveillante. C'est sans doute pourquoi le conseil d'administration le nomme directeur en 2011.

Avec Pierre Blanchon, son binôme, il en assure la gestion, la responsabilité, la supervision et la bonne mise en œuvre.

Aujourd'hui, il a décidé de "lever le pied" et cesse la direction de l'Association.

En effet, à 82 ans, c'est pour lui une seconde retraite, même s'il reste très investi dans le milieu associatif (syndic de copropriété...).

“ - J'ai eu la chance de rejoindre cette association extraordinaire que sont les Jardins Volpette, les bénévoles qui la compose sont très investis et très professionnels, sur tous les postes. ”

L'Association m'a beaucoup apporté sur le plan humain. Certes, au début ça m'empêchait de dormir car il y avait beaucoup de choses à gérer".

Son plus beau souvenir a été l'anniversaire des 120 ans de l'Association à l'Espace Fauriel en 2014, qui a réuni environ 1000 personnes. Une énorme organisation, un grand nombre d'invités, les élus ainsi que tous les jardiniers, le théâtre était plein.

Nous te remercions André pour le travail que tu as fourni à l'Association, ta bienveillance et ta disponibilité.

Nathalie Calafato



Photo : Jardins Volpette : Pierre et André

Pierre Blanchon

Pierre Blanchon nouveau Directeur des Jardins Volpette.

A 68 ans Pierre a l'engagement associatif chevillé au corps.

A sa retraite de chauffeur routier en 2013 il prend un jardin dans la section Chana les Champs. Il a toujours jardiné, son père était agriculteur, il a grandi à la ferme. Après 4 ans de formation dans un lycée agricole il passe le permis poids lourds et fera toute sa carrière dans les transports.

En 2014, Pierre accepte d'assurer le poste de responsable de la section et en 2015 devient membre du Bureau de l'Association en tant qu'adjoint du directeur. Au fil des années, il va ainsi acquérir les compétences nécessaires pour succéder à André Bruyat.

Mais même si la modestie de Pierre peut en souffrir, ce sont bien ses qualités humaines et d'organisation qui l'on conduit à cette responsabilité.

“ - Si je devais détailler les différentes charges que comporte la fonction de Directeur au sein de l'Association des Jardins Volpette, je dirais :

- J'ai un rôle consultatif auprès du Conseil d'Administration et fais le lien entre les décisions du Bureau et les responsables de section.

- Je participe aux projets de restructuration des sections et de maintenance.

- J'assiste aux réunions avec les élus de la ville en charge du cadre de vie, je suis également l'interlocuteur des services techniques.

- J'assure les permanences du mardi après-midi au siège de l'Association, afin de régler les différents problèmes qu'ils soient d'ordre technique ou relationnel.

- Mais pour l'essentiel c'est une fonction intéressante faite de rencontres humaines, certaines heureuses d'autres plus problématiques. Il faut trouver des solutions qui ménagent toutes les parties.

Si j'ai accepté cette fonction très exigeante et chronophage, c'est parce que je suis en phase avec la mission de l'Association et que j'apprécie les bénévoles qui y travaillent. ”

Merci Pierre pour ton engagement, nous te souhaitons une bonne continuation.

Joséfa Bolivar

Droits et devoirs dans nos jardins

Très loin dans l'histoire de l'humanité nous trouvons des traces de civilisations organisées.

Tout d'abord en clans familiaux, ensuite en petites communautés, villes et enfin en nations.

Toutes ces structures humaines étaient et sont régies par des règles et des lois.

Certes avant d'en arriver à un code de lois très précis et détaillé, il a fallu passer par des despotes familiaux, des roitelets de pacotille, imposant leur vision de la vie communautaire, donnant parfois naissance à des conflits meurtriers.

Que dire aujourd'hui ?

C'est vrai tout n'est pas parfait, nous en sommes loin.

Toutefois la très grande majorité des lois auxquelles nous sommes assujettis, le sont pour le bien de la communauté.

Quand il s'agit de se soumettre à des lois ou règles, certains invoquent leur droit à la liberté de vivre comme ils le souhaitent, mais le monde sans lois et obligations n'existe pas !

Ce qui nous intéresse aujourd'hui c'est de trouver un équilibre entre nos droits et nos

devoirs, et en particulier dans le cadre de notre activité de jardinage.

Ce passe-temps ludique peut vite se transformer en cauchemar si chacun fait comme il lui plaît sans tenir compte de ses voisins de jardin.

Quand l'Association des Jardins Volpette vous a, après votre demande, confié une parcelle de terrain à cultiver, vous avez signé un contrat par lequel vous avez accepté de vous engager à respecter certaines règles.

Favoriser la paix, la propreté et l'entretien de votre parcelle et des parties communes.

Nos jardins sont des lieux où toute activité politique ou religieuse n'est pas autorisée.

Le non-respect de ces règles élémentaires amènera ceux qui ne les appliquent pas, à perdre

le droit de garder leur jardin. **Si chaque section des Jardins Volpette comporte plusieurs jardins, en aucun cas un jardinier n'est autorisé à pénétrer dans une autre parcelle que la sienne, sans y avoir été autorisé par le jardinier concerné.**

Nous sommes tous témoins d'actes de solidarité et de générosité entre jardiniers et ce quelles que soient nos origines.

Continuons à faire le maximum pour que nos jardins restent un havre de paix.

Et ne perdons jamais de vue que nos droits sont mitoyens de nos devoirs.

Serge Tonoli

AU FIL DU TEMPS...

127 ans d'existence pour l'association des Jardins Volpette ! Les ingrédients pour une telle longévité sont sans aucun doute liés au respect que ses membres se manifestent entre eux.

L'Association a pour seule vitrine le jardinage.

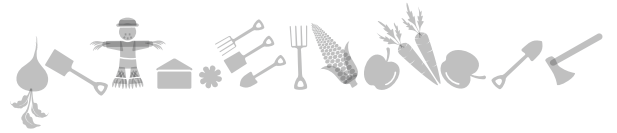
Si chacun des 1300 adhérents de l'Association a comme tout un chacun des idées personnelles sur la politique et la croyance religieuse, chacun respecte les autres.

En se rappelant que les jardins sont faits pour jardiner et en aucun cas pour promouvoir des idées personnelles.

C'est en continuant ainsi que tous, nous aurons toujours un immense plaisir à jardiner.



" jardiner c'est bien, jardiner bien, c'est mieux "



Disparition de René Fanget

Un sens de l'amitié

Toujours réservé mais accueillant, voire chaleureux, René Fanget nous a quitté discrètement le dimanche 11 avril 2021. Il avait 88 ans.

Quelle chance de l'avoir côtoyé et connu pendant plus de 20 ans aux Jardins Volpette. Membre du conseil d'administration et en charge de la restructuration des jardins, son action efficace se retrouve dans de nombreuses sections notamment le Bernay, les Fougères et bien d'autres...

Mouleur sur bois, René a toujours gardé cet esprit d'indépendance et du « bel ouvrage » propre à la profession. Et par là bricoleur habile à ses heures : maquettes de jardins, casiers techniques... en sont témoins.

Compétente était également sa participation à la Commission de contrôle des jardins, rôle souvent difficile mais indispensable au bon fonctionnement de l'Association.

Quelle chance encore pour ceux qui l'ont accompagné dans son groupe de marche, lors de ces belles randonnées où paroles et silences sont souvent d'or. Doit être aussi évoqué, en un temps plus lointain, ce rôle effacé mais efficace au secrétariat de l'APEL (Association des Parents d'Elèves) aux côtés de Catherine son épouse.

L'amitié a de multiples formes, tous ceux qui ont connu René Fanget peuvent voir en lui l'ami.

Pierre Depras



Photo : Jardins Volpette

L'École St Michel récompensée

Concours National des jardins potagers 2020



Photo : Jardins Volpette

Le palmarès a été annoncé le 10 mars dernier et c'est avec satisfaction et émotion que nous avons appris que **l'École Saint-Michel s'est vue décerner le 1^{er} prix**, dans la catégorie "jardin pédagogique".

D'autre part, Blandine Rochelemagne, animatrice du projet s'est vue décerner la distinction de **Chevalier de l'Ordre National de Romarin**, importante distinction dans le monde du jardinage.

Toutes nos félicitations à l'équipe enseignante : Séverine Carreno, Myriam Deyber, Carole Sabadel, Isabelle Baro et Blandine Rochelemagne, aux bénévoles des Jardins Volpette : Serge Tonoli, Pierre Blanchon et Claude Brialix, ainsi qu'aux parents d'élèves et aux élèves, qui ont contribué à cette réussite.

Claude Brialix

L'école Saint-Michel de Saint-Étienne mène depuis 2 ans un projet de potager pédagogique pour les classes maternelles avec le soutien des Jardins Volpette.

Elle a postulé au **Concours National des Jardins Potagers** organisé par la Société Nationale d'Horticulture de France.

Ce concours désigne depuis 20 ans, **le plus beau potager de France** dans 5 catégories.



Photo : Jardins Volpette. L'équipe de gauche à droite Séverine Carreno, Serge Tonoli, Myriam Deyber, Carole Sabadel, Isabelle Baro, Blandine Rochelemagne



Mots Croisés par Serge Tonoli

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1			■					■		
2						■				
3		■			■				■	
4										■
5			■		■	■				
6										■
7					■				■	
8				■		■				■
9		■				■	■	■		
10										

Horizontalement

- Produit d'une entreprise. Pas toujours manuels. Divinité utile pour le jardin.
- Petits poids. Parfois brûlants.
- Mère de l'O.N.U. Le meilleur.
- Pèlerins semeurs de famine.
- Deux à Rome. Réserves d'énergie.
- Venu. Gardiens célestes.
- Précise la matière. Sa quête peut rendre fou. Petit maître.
- Des gestes pour se comprendre. Monnaie de Dagobert.
- Mesure photographique. Il en faut plusieurs pour faire une rivière.
- Obligatoire si on veut cueillir des légumes.

Verticalement

- Reine des jardins.
- Le temps d'une révolution. Parfois petits.
- L'oppressé à le sien. Mouvement religieux d'Afrique du Nord.
- Carré roulant. Son passage brise le calme. Petite sainte.
- Gros squelette. Indissociable du pouce.
- Contre l'aiguille. Jeune fille africaine.
- Pas toujours battus.
- Dernier recours.
- Service hospitalier. Offrande du buisson.
- Bénéficie d'une aide. Ancienne ville d'Iraq.

Le patia forézien

Plat souvent servi dans les auberges du Forez, appelées "jasseries".

Pour 4/5 personnes

- 1 kg. de pommes de terre
- 1 litre de crème fraîche
- 75 gr. de beurre
- 250 ml. de lait
- 1 gousse d'ail

Frotter l'ail sur le fond de la marmite, en fonte de préférence. Eplucher, laver et couper les pommes de terre en fines rondelles. Faire bouillir le lait et la crème. Déposer les pommes de terre dans le liquide, beurrer, saler et poivrer. Les pommes de terre doivent être entièrement recouvertes par le mélange lait-crème. Faire mijoter à feu doux pendant 3 heures.

Surveiller souvent et relever délicatement le dessous de la préparation afin qu'elle n'accroche pas le fond de la marmite. Les pommes de terre doivent toujours baigner dans le liquide. Avant de servir on peut passer quelques minutes au four pour faire dorer le dessus et avoir un joli visuel. En entrée, vous préparez une belle salade du jardin avec un plateau de charcuterie locale. Le tout peut être accompagné d'un Côte du Forez rouge à la couleur intense et aux arômes de fruits rouges.

Bonne dégustation !

Marie-Odile Ressouche



Solution

HORIZONTALEMENT

- CA. DONS. RA.
- ONCES. ÉTÉS.
- SDN. AS.
- CRICQUETS.
- II. IONS.
- NE. ANGÉS.
- EN. OR. ME.
- LSF. SOU.
- ISO. RU.
- ENSEMENCER

VERTICALEMENT

- COCCINELLE.
- AN. RIENS.
- CRI. FIS.
- DÉ. QUAD. SE.
- OSSU. TOM.
- DE. GO.
- SENTIERS.
- SOS.
- REA. MURE.
- ASSISTE. UR.



JARDINS VOLPETTE ASSOCIATION LOI 1901

21 rue de la Paix 42000 SAINT-ETIENNE

Permanences : le mardi de 14 à 18h. Tél. 04 77 32 98 56

Directeur de la publication : Serge Tonoli. Email. contactvolpette@orange.fr

www.jardins-volpette.net

